



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN
SITUEE EN EMPLACEMENT RESERVE AU PLU,
AVENUE DE LIMOGES, EN VUE DE LA
REALISATION D'UNE OPERATION DE
LOGEMENTS (SECTION DI N° 243P)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

URBANISME ET FONCIER

**ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUÉE EN
EMPLACEMENT RESERVE AU PLU, AVENUE DE LIMOGES, EN
VUE DE LA REALISATION D'UNE OPERATION DE LOGEMENTS
(SECTION DI N° 243P)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le site de l'ancienne caserne de pompiers, rue Baujet et les terrains environnants, sont inscrits en Emplacement Réserve LS du PLU en vue de la réalisation d'une opération de logements comprenant 30 % de logements sociaux.

A l'occasion de la vente de sa propriété sise 162 avenue de Limoges dont une partie du terrain est concernée par l'Emplacement Réserve, le propriétaire accepte de vendre cette dernière à la Ville de Niort. Cette partie cadastrée section DI n° 243p de 579 m², est cédée au prix de 14.500 €, les frais de négociation dus à l'agence Foncia-Gatineau s'élevant à 723 €.

D'autre part, la Ville ou toute personne morale pouvant s'y substituer, devra édifier une clôture (muret + grillage ou mur plein) séparant la partie acquise du reste de la propriété, lorsque les travaux d'aménagement seront lancés.

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle DI n° 243p aux conditions exposées, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis au prix de 14 500,00 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents y compris ceux dus à l'agence Foncia-Gatineau pour 723 € seront supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL